GARÉOULT
Le Mag

N°11/JUIN 2025

Mes actus - Ma ville - Mon quotidien

Chères Garéoultaises, chers Garéoultais,

Comme vous le savez sans doute, après 65 années consacrées à l'intérêt général, dont 35 au service de notre commune et 20 ans en tant que Maire, je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales.

Cependant, ma mission n'est pas encore achevée. Je continuerai à œuvrer pleinement jusqu'au terme de mon mandat comme je l'ai toujours fait.

Garéoult a su, au fil des années, rester une ville où il fait bon vivre, disposant de tous les services et commerces essentiels tout en gardant son cadre verdoyant et son charme d'antan. Après 20 ans en qualité de Maire, je veux croire que mon engagement, et celui des équipes municipales successives qui m'ont accompagné, y ont contribué.

Notre volonté constante a été de favoriser une urbanisation maîtrisée, respectueuse de ce cadre de vie cher à nombre d'entre nous. Plutôt que de rechercher une croissance de la population à tout prix, nous avons choisi de privilégier la qualité des services, des équipements et des infrastructures, en les maintenant à une échelle humaine.
En 20 ans, de nombreux bâtiments publics ont été rénovés pour améliorer l'accueil de tous et préserver notre patrimoine. Je pense notamment aux écoles, à l'agrandissement de l'hôtel de ville, à la restauration de la chapelle Saint-Félix et de l'église Saint-Étienne, à la transformation de l'ancienne école communale en Centre multi-accueil Jules Ferry...

De nouveaux services ont vu le jour, d'autres ont évolué : la crèche et plus récemment l'école de musique devenues intercommunales, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire… sans oublier le renforcement de la sécurité grâce à la vidéoprotection, la professionnalisation de la police municipale, la réfection de nombreuses voies communales et à des aménagements urbains adaptés. Le marché a pris beaucoup d'ampleur avec plus de 120 commerçants en saison et est aujourd'hui l'un des plus appréciés du Var et de France.

Des équipements structurants ont également été créés pour répondre aux besoins des scolaires, le stade, le complexe sportif, la salle des Restoubles mais aussi pour soutenir le tissu associatif. La Maison des Associations ou encore la Maison de Garéoult rénovée ont été mises à disposition gratuitement pour favoriser les activités sportives et culturelles ou encore pour valoriser le lien social.
Par ailleurs, et ce projet me tient particulièrement à cœur, la piscine intercommunale sera implantée à proximité du Complexe Sportif et bénéficiera bientôt à toutes les générations.

La jeunesse a quant à elle été au cœur de nos priorités, avec la création d'un service dédié, l'aménagement de locaux adaptés et la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes. Tandis que l'action sociale s'est renforcée, notamment en faveur des familles en difficulté et de nos aînés.

Tout ne s'est pas déroulé sans difficulté. Il a souvent fallu faire des choix, arbitrer entre des priorités, agir dans le respect des lois et des normes malgré les incompréhensions… mais soyez assurés que chaque décision a été guidée par une seule volonté : celle d'agir dans l'intérêt collectif et le bien des habitants.

Aujourd'hui, je pourrais m'attarder longtemps sur les actions menées en 20 ans tant le champ d'intervention d'une commune est riche et varié. Mais je n'aurais pas pu parcourir ce chemin sans l'engagement et l'aide des Adjoints et Conseillers municipaux qui m'ont accompagné au fil des mandats, l'implication du personnel communal et le soutien de nos partenaires institutionnels… et surtout sans la confiance que vous m'avez accordée au fil des années. Grâce à tous, Garéoult est aujourd'hui une ville dynamique, 3ème commune de la Provence Verte dont la place au sein de l'Agglomération est centrale et je suis persuadé qu'elle le restera encore longtemps.

Merci à chacun d'entre vous.

Très bel été.

Gérard FABRE
Votre Maire
1er Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

BIENVENUE À GARÉOULT

VOUS ÊTES NOUVEAUX GARÉOULTAIS? PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Vous avez récemment emménagé à Garéoult et vous souhaitez en savoir plus sur les services municipaux, les démarches à effectuer, l'histoire de la ville... ou simplement rencontrer d'autres habitants, également nouveaux Garéoultais?

Envoyez un mail à communication@gareoult.fr vos nom et prénom ainsi que votre adresse postale pour être informé de la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Garéoultais.

Retrouvez tous vos rendez-vous de l'été dans le programme joint à ce Mag'.

Journal d'informations municipales de la Ville de Garéoult / JUIN 2025
Directeur de Publication : Gérard FABRE / 3 200 exemplaires / Conception et réalisation : service communication
Crédits photos : service communication/ stock.adobe.com - Imprimé sur papier recyclé par nos soins

JEUNESSE

Emmanuelle BOTHEREAU
Maire Adjointe

Johanna MAS
Conseillère Municipale

Alain CUSIMANO
Conseiller Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES IDÉES PRENNENT FORME

Très présents lors des cérémonies et commémorations depuis leur élection en novembre 2023, les Jeunes Conseillers Municipaux œuvrent également depuis plusieurs mois pour améliorer le bien-être des enfants garéoultais autour de trois thèmes choisis ensemble : la découverte du patrimoine, le Bien-vivre ensemble et la réduction des déchets.
Après une première période de réflexion et de mise en commun des idées visant à retenir les projets les plus fédérateurs pour chaque thématique, les réunions mensuelles des groupes de travail consistent désormais à finaliser les parcours, documents et supports réalisés entièrement par les enfants.

GROUPE LOISIRS
UNE DÉCOUVERTE LUDIQUE DU PATRIMOINE

Alliant plaisir de la marche et valorisation du patrimoine, le parcours de découverte de la ville imaginé par le groupe Loisirs se veut accessible à tous. Reste maintenant à finaliser la création graphique des affiches. Les informations seront alors accessibles via un QR Code apposé près de chaque monument.

Service Enfance Jeunesse Education
04 94 80 94 90 / service.jeunesse@gareoult.fr

GROUPE BIEN VIVRE
UNE BOÎTE A MESSAGES

Parce que ce n'est pas toujours facile de dire ce que l'on pense ou ressent, le groupe Bien-vivre a fabriqué une boîte à messages de la découpe des planches, à la peinture jusqu'à la gravure. Idées pour les projets futurs du CMJ, demandes de soutien ou d'aide, avis et suggestions... tous les enfants des écoles pourront s'exprimer par ce biais.

GROUPE ÉCOLOGIE
MOINS DE DÉCHETS

Très apprécié des enfants, le Skate park est pourtant la cible de nombreuses incivilités et dégradations. Espérant pouvoir sensibiliser à plus de respect, le groupe Écologie a choisi de rappeler que chaque déchet jeté dans la nature met des centaines voire des milliers d'années à se dégrader. Après de nombreuses recherches, place désormais à la gravure des panneaux de sensibilisation.

TRAVAUX CADRE DE VIE

Michel LEBERER
Maire Adjoint

Patrick BONNET
Conseiller Municipal

Pascal FERRARI
Conseiller Municipal

BÂTIMENTS

DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES AU COMPLEXE SPORTIF

Inauguré en 2001, le Complexe Sportif Paul Emeric situé avenue Bosio n'avait pas subi de travaux d'ampleur depuis lors. Très bien entretenu grâce à la présence permanente de gardiens, il est réservé aux élèves en journée et profite aux clubs sportifs le soir et le week-end.
Très apprécié des joueurs, il était pourtant devenu difficile de s'y entraîner à cause d'une défaillance de l'éclairage.
C'est désormais résolu avec le remplacement des 38 projecteurs existants par des projecteurs Led et l'apport de 18 projecteurs supplémentaires . D'une durée de 10 jours et d'un montant de 40 000 € TTC, ce chantier réalisé pendant les vacances scolaires va permettre une réduction de la facture énergétique estimée à 50 %.
Egalement dans le but de réduire la consommation énergétique mais aussi dans celui de renforcer la sécurité des bâtiments, les menuiseries extérieures de l'école maternelle et de l'école primaire ont été changées récemment.

VOIRIE

DE NOUVELLES CANALISATIONS POUR LIMITER LES CASSES

Chantier d'ampleur qui a duré 3 mois, les travaux entrepris au chemin Mermoz ont permis de sécuriser le réseau d'eau en limitant les casses et fuites. 415 mètres linéaires de canalisations ont ainsi été remplacés au profit de tuyaux en fonte avant la réfection totale de la voie.
Un chantier identique a été mené au chemin des Lilas avec 750 mètres linéaires de canalisation en fonte qui ont été remplacés.
Ce qui porte à 30 km, la distance des voiries rénovées en 20 ans sur les 42 km existants.

FINANCES

Gilles TREMOLIERE
Maire Adjoint

Tony REAULT
Conseiller Municipal

BUDGET PRIMITIF 2025

UN BUDGET RESPONSABLE AU SERVICE DES HABITANTS

Voté le 1er avril par le Conseil Municipal, le budget primitif de l'année a été adopté à la majorité en équilibre aussi bien pour la section de fonctionnement que pour celle des investissements.
Dans un contexte économique difficile, ce budget a été élaboré de façon à contenir les dépenses de fonctionnement grâce notamment à une gestion optimisée des ressources humaines et une approche prudente des investissements. Les hausses liées au renouvellement des contrats de prestation (restauration scolaire et ménage) ont par ailleurs été anticipées.
Il a donc fallu établir des priorités tout en gardant l'essentiel : le maintien d'un cadre de vie de qualité, la garantie de services publics adaptés aux besoins des habitants et la poursuite des actions en faveur de la jeunesse.
Cette rigueur budgétaire a également permis de laisser inchangés les taux des taxes locales directes, taux votés à l'identique depuis 2021.

TAXE FONCIÈRE (BÂTI) : 39,91% // TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI) : 95,90%

TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LES LOGEMENTS VACANTS : 12,21%

Toutefois, malgré cette volonté de ne pas alourdir la charge fiscale des ménages, il est néanmoins probable que de nombreux propriétaires constatent une hausse de leur taxe foncière , en raison de la revalorisation des bases d'imposition décidée par l'État (cadastre), revalorisation indépendante de la volonté municipale.

DESCRIPTIF BUDGÉTAIRE

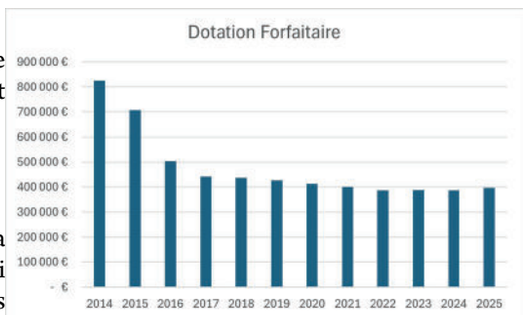

Recette financière indispensable au bon fonctionnement de la mairie, la dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat est stabilisée depuis 2021. Toutefois, son niveau est désormais largement inférieur à celui de 2014.

Montant de la Dotation forfaitaire de fonctionnement allouée en 2014 : 825 794 €

Montant de la Dotation forfaitaire de fonctionnement allouée en 2025 : 396 515 €

De plus, la commune déjà impactée par la suppression de la taxe d'habitation devra s'acquitter cette année encore de la pénalité pour carence en logements sociaux (loi SRU) pour un montant de 274 745 € en 2025 (soit 528 865 € en 2 ans), et ce malgré les programmes immobiliers récents.

SECTION FONCTIONNEMENT : 7 889 887 €

En 2025, l'action en faveur de la jeunesse reste prioritaire avec 1,7 M€ consacrés à l'accueil des enfants et des jeunes. Restauration scolaire, accueil périscolaire et de loisirs, soutien aux projets éducatifs, aux sorties et aux spectacles, matériel pédagogique de qualité, personnel aux écoles, activités pour les adolescents, sensibilisation et aide en faveur des jeunes... Les champs d'intervention dans ce domaine sont multiples.

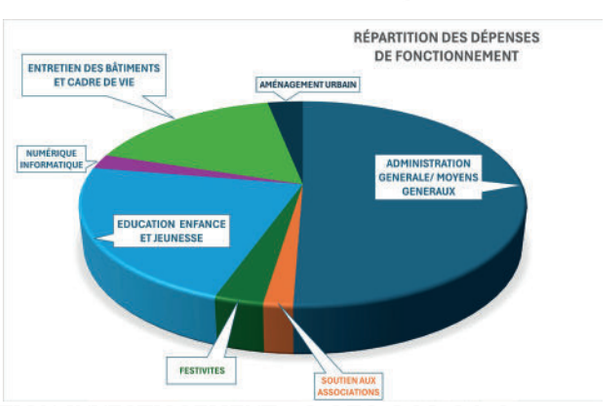

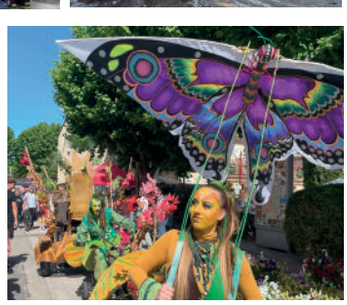

SECTION INVESTISSEMENT : 2 372 363,21 €

- En 2025, plusieurs actions seront menées pour améliorer **LA SÉCURITÉ** de tous avec :

Le renouvellement des équipements et aménagements en lien avec la Défense extérieure contre l'incendie.
La sécurisation des bâtiments accueillant des enfants (écoles et Centre Jules Ferry) et le remplacement des jeux extérieurs à la maternelle.
La sécurisation des données numériques et le renforcement de la dématérialisation des données pour un accès facilité aux démarches administratives.

- Une attention sera portée au patrimoine local avec **LA RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE**, des vitraux et du retable.
- **LE CADRE DE VIE** continuera de s'améliorer avec :

La végétalisation du parking à proximité du parc fitness et le réaménagement de l'espace des Baumes Farayettes.
La réfection totale et le réaménagement du boulevard Etienne Gueit à l'image de ce qui a été réalisé cette année au boulevard du Mourillon.

SÉCURITÉ

Lionel MAZZOCCHI
1er Adjoint

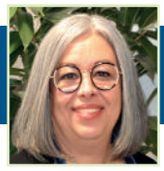

Marie-Pierre EMERIC
Conseillère Municipale

Sébastien TRUC
Conseiller Municipal

COLLÈGE GUY DE MAUPASSANT

LES JEUNES SENSIBILISÉS AUX DANGERS DE LA ROUTE

Du 19 au 23 mai, les élèves des cinq classes de 3ème du Collège Guy de Maupassant ont bénéficié de l'opération «10 de conduite Jeunes» organisée par la Gendarmerie Nationale en partenariat avec Groupama et Centaure. Proposé chaque année à un collège du Var, ce dispositif grandeur nature permet de sensibiliser les adolescents à la sécurité de la route.

Organisée en deux temps, cette formation se voulait ludique et pédagogique.
Une première partie théorique interactive proposée sous la forme d'un quiz, a d'abord sensibilisé aux mauvais comportements pouvant induire des risques au volant pour soi mais aussi pour les autres (alcool, vitesse, usage du téléphone, incivisme...). Au cours d'une seconde partie pratique, les élèves ont pris place au volant d'une voiture école pour une séance d'initiation à la conduite sur le parking du collège aménagé pour l'occasion.
Loin d'être moralisatrice, cette action de prévention avait surtout pour but d'encourager chaque jeune à s'interroger sur ses connaissances et ses pratiques en matière de règles de circulation, de signalisation et de respect du code de la route. La partie pratique visait quant à elle à alerter sur les bons gestes indispensables en cas de conduite.

Très appréciée et particulièrement utile, cette demi-journée a ainsi permis une prise de conscience sur les risques et dangers que représentent la mauvaise utilisation de la route que ce soit en voiture, en moto, en trottinette ou en vélo.
À l'issue, les 3 jeunes ayant démontré les meilleures pratiques ont bénéficié d'une prise en charge allant jusqu'à 150 € pour leur future inscription au permis de conduire.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

UN COMPORTEMENT RESPONSABLE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Si elle offre un moyen de déplacement pratique et ludique, la trottinette électrique peut s'avérer très dangereuse en cas de mauvaise utilisation. Cet engin motorisé soumis au code de la route depuis 2019 est interdit aux moins de 14 ans. A ce titre, son utilisation doit se faire de manière responsable dans le respect des piétons et en connaissance des obligations et recommandations afin de garantir la sécurité de l'utilisateur et celle des autres.
Pourtant, force est de constater que les pratiques à risque sont courantes. Si pour le moment, l'heure est à la sensibilisation, le recours à l'amende n'est pas écarté en cas de récidive.

Quelques rappels :

✖ La trottinette est **interdite aux moins de 14 ans.** Elle doit **obligatoirement être assurée,** au même titre qu'une moto ou une voiture.

✖ L'usage est strictement personnel. Il est **interdit d'être à plusieurs sur la trottinette**, et ce même si le ou les passagers sont des enfants.

✖ **Le port d'écouteurs ou de casque audio est interdit mais le port d'un casque de protection très fortement conseillé.** Le téléphone portable ne doit pas quant à lui être tenu en main.

✖ Il est **interdit de rouler sur les trottoirs**. Dans ce cas, la trottinette doit être tenue à la main.

L'amende est généralement de **135 € en cas d'infraction** (non respect des règles de circulation, transport d'un passager, circulation sur un trottoir...) mais peut aller **jusqu'à 1 500 € si la vitesse maximale de l'engin est supérieure à 25 km/h**.

Retrouvez toutes les règles de conduite, les obligations et les recommandations sur https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/bien-circuler-trottinette
Renseignements : Police Municipale - 04 94 80 94 94

COHÉSION SOCIALE

Marie-Paule BREDOUX
Maire Adjointe

Caroline LUCIANI
Conseillère Municipale

Michel GODEC
Conseiller Municipal

LE BUS DES POSSIBLES

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES 16/30 ANS

Dispositif itinérant mis en place par la Fondation d'Auteuil, le Bus des Possibles est destiné à remobiliser les jeunes de 16 à 30 ans en les accompagnant dans la construction de leur projet de vie.
Son objectif : redonner du sens à ceux qui ont arrêté leur scolarité trop tôt, sont en transition professionnelle ou réfléchissent à leur avenir.

Proposé à Garéoult depuis le mois de mars, ce dispositif est encadré par Sophie, animatrice auprès de la Fondation. Dans un premier temps, elle a sillonné la Ville pendant plusieurs semaines en s'appuyant sur le Bureau Information Jeunesse municipal afin de repérer et d'informer les jeunes susceptibles d'adhérer au dispositif. Aujourd'hui, 14 jeunes âgés de 16 à 23 ans (12 pris en charge en groupe et 2 en suivi individuel) sont engagés dans la démarche. Après 3 mois d'accompagnement, les projets professionnels prennent forme et montrent une grande diversité : de la mécanique au secteur du bâtiment, en passant par la petite enfance, les beaux-arts ou encore la marine nationale et les services de santé.

Pour les aider dans leur réflexion et les confronter au monde du travail, les jeunes ont été encouragés à réaliser des enquêtes métiers et bénéficient d'ateliers thématiques et interactifs. Un Simul'emploi a permis d'appréhender l'entretien d'embauche devant un jury composé de recruteurs et de chefs d'entreprises volontaires. Tandis que des ateliers interactifs sur des thèmes de la vie quotidienne : logement, gestion d'un budget, démarches administratives... permettent d'acquérir les clés nécessaires à l'autonomie.
Le programme met également l'accent sur l'esprit de groupe et l'initiative citoyenne. Ainsi, les jeunes portent des projets collectifs choisis par eux-mêmes en partenariat avec les associations locales. Actuellement, 4 d'entre eux prennent part à des activités intergénérationnelles au sein de l'Association Familles Rurales et un projet d'événement ouvert à tous est en préparation.

RENSEIGNEMENTS :
Service Cohésion Sociale : 04 94 77 54 92 / cohesion-sociale@gareoult.fr

SOLIDARITÉ

Marie-Laure PONCHON
Maire Adjointe

Laurence SOICHET
Conseillère Municipale

Brigitte DUMONT
Conseillère Municipale

PLAN CANICULE

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILISÉES

Mis en place chaque année à l'approche de l'été, le «Plan Canicule» vise à soutenir les personnes les plus fragiles en cas de très fortes chaleurs.
Au déclenchement de ce dispositif, le Centre Communal d'Action Sociale s'appuie sur un registre des personnes vulnérables nominatif et confidentiel pour accompagner les personnes identifiées. Ce registre est susceptible d'être également utilisé à d'autres moments de l'année (crise, grand froid...).
L'inscription sur ce registre est volontaire et doit être à l'initiative de la personne concernée ou d'un proche.
Aussi, si vous êtes ou connaissez une personne âgée de plus de 65 ans, une personne en situation de handicap, une personne malade, fragile ou isolée... **Contactez le CCAS au 04 94 72 87 12**
ou scannez ce QRcode pour accéder au formulaire d'inscription.

DE BONS GESTES À ADOPTER POUR TOUS

Si les personnes fragiles et les jeunes enfants sont les plus vulnérables, la vigilance de tous est recommandée en cas de fortes chaleurs pour préserver sa santé et celle de ses proches. Symptômes devant alerter, gestes à adopter en cas de malaise, conseils, numéros utiles... Retrouvez toutes les recommandations de l'Agence Régionale de la Santé via ce lien :
https://www.paca.ars.sante.fr/fortes-chaleurs-et-canicule-nos-recommandations

RENSEIGNEMENTS :
Centre Communal d'Action Sociale : 04 94 72 87 12 / ccas@gareoult.fr

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Pascale ULRICH
Maire Adjointe

Florence MILHES
Conseillère Municipale

UNION SPORTIVE DU VAL D'ISSOLE
UNE MONTÉE EN DIVISION 2 BIEN MÉRITÉE

Si les bons résultats obtenus par l'équipe Séniors de l'USVI lui avaient déjà assuré une montée en Division 2, le dernier match du championnat organisé contre l'ASPTT Hyères à La Roquebrussanne le 11 mai dernier, a permis aux joueurs d'asseoir leur position de leader.
Cet excellent résultat reflète bien le dynamisme du club et l'implication de ses dirigeants et bénévoles qui ont su, au fil des années, attirer les joueurs et se diversifier en innovant.
Partenariat avec l'OGC Nice, formation des éducateurs, actions en faveur des jeunes et des scolaires, foot adapté pour tous, foot en marchant, fit foot... Autant d'actions qui ont, par ailleurs, contribué à l'obtention du certificat départemental FFF.
Renseignements : Union Sportive du Val d'Issole
David PROUHEZE, Président - 06 30 87 48 29 / contact.valissole@gmail.com

SPORTIFS ET BÉNÉVOLES MÉRITANTS :
LE DYNAMISME ASSOCIATIF À L'HONNEUR

En mars dernier, une cinquantaine de sportifs et bénévoles issus des associations garéoultaises étaient mis à l'honneur lors d'une cérémonie organisée à la Maison de Garéoult.

Retrouvez-les en images sur www.gareoult.fr /Associations ou via ce QRCode :
Pour accéder au document, prenez la photo du carré avec un smartphone

RENSEIGNEMENTS :
Service Associations : 04 94 72 87 08 / associations@gareoult.fr

ASSOCIATION «ISSOLE ENTREPRENDRE»
LES ENTREPRENEURS INDÉPENDANTS DU TERRITOIRE UNISSENT LEURS TALENTS

Créée en juin 2024 avec pour objectif d'offrir un espace de dialogue et d'entraide aux entrepreneurs indépendants du Val d'Issole, l'Association Issole Entreprendre dont le siège social est à Garéoult compte déjà plus de 130 membres d'horizons très divers, dont une trentaine d'entreprises garéoultaises. Professionnels du bien-être et de la santé, artisans, agents immobiliers, conseillers financiers, traiteurs… tous les domaines d'activités y sont représentés.
Les membres y adhérent autant pour valoriser et échanger sur leurs activités, créer du lien professionnel et obtenir des conseils que pour le dynamisme de l'association et la convivialité des rendez-vous proposés chaque mois.

Pour Jonathan D'Allest, Marie Waterkeyn et Tracy Pardo à l'initiative de l'association, l'important est que tous les entrepreneurs qui le souhaitent puissent adhérer à l'association et ce, quel que soit leur activité. Pour cela, le bureau a opté pour une cotisation annuelle symbolique de 15 € et une participation de 10 € pour les rencontres mensuelles, auxquelles chacun est libre de participer ou non.

Chaque adhérent peut apporter ses idées et contribuer comme il le souhaite aux activités associatives, à l'image du 1er loto organisé en avril dernier qui a très vite affiché complet. Avec plus de 450 participants, les bénéfices de cet événement vont permettre le financement de projets choisis ensemble, utiles à tous comme le financement de formations par exemple.
Autre particularité de l'Association, il n'y a pas de notion de concurrence entre les professionnels adhérents mais une forte volonté de s'appuyer sur les compétences de chacun pour se développer et s'interroger sur ses propres pratiques. C'est pourquoi même les non-adhérents sont les bienvenus aux réunions mensuelles et il n'est pas rare que des étudiants en recherche de stage ou des personnes souhaitant des conseils soient invités à y participer.
Afin de valoriser ces professionnels locaux, la mairie proposera prochainement aux entrepreneurs garéoultais qui le souhaitent de profiter du Marché hebdomadaire du mardi matin pour se faire connaître. Installés place du Général de Gaulle au sein du « Village des Entrepreneurs », ils seront présents à tour de rôle pour vous faire découvrir leurs prestations et leurs savoir-faire. N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

**Vous êtes entrepreneurs garéoultais et souhaitez en savoir plus sur l'Association Issole Entreprendre ?
Contactez Jonathan D'ALLEST, Président au 06 15 90 71 54 / issoleentreprendre@gmail.com**

VIE CULTURELLE EVÉNEMENTIEL

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Christelle BOUILLER
Conseillère Municipale

Sandra BODART
Conseillère Municipale

FÊTE DU TERROIR
RETOUR EN IMAGES SUR UNE BELLE JOURNÉE

Événement phare des beaux jours depuis de nombreuses années, la Fête du terroir organisée le 29 mai a cette fois encore accueilli un large public, ravi des nombreuses animations proposées à cette occasion.
De superbes plants, de savoureux produits du terroir et de beaux objets artisanaux, des animaux de la ferme, des ateliers gratuits, des déambulations, un soleil généreux... Tous les ingrédients étaient réunis pour permettre à chacun de profiter pleinement de cette journée.

La mini ferme

Le village d'Antan

Les voitures de collection

Les plants, produits artisanaux et produits du terroir

CONCOURS MON BEL ÉPOUVANTAIL
UNE PREMIÈRE ÉDITION TRÈS APPRÉCIÉE

Pour une 1ère édition, le concours d'épouvantails en objets recyclés organisé par la ville a été un succès.
Réalisés en famille, dans le cadre associatif ou au sein d'une structure, les 9 créations ont recueilli plus de 540 votes lors de la fête du terroir.
C'est finalement B-BOY le Breakdancer, créé par les résidents de la Bastide qui remporte la préférence. Toutefois, les 8 autres épouvantails en compétition n'ont pas démérité avec également pour chacun de nombreux votes tant la créativité et l'originalité étaient au rendez-vous de ce concours.
Félicitations à l'ensemble des participants.

Retrouvez toutes les photos de la fête sur la page Facebook de la ville VilleGareoult83136

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Notre commune est à l'arrêt.
Des ventes de bâtiments communaux à la chaine: salle Maurin, local situé place Jean moulin, Maison Bertrand, Maison de l'âge d'Or, local attenant aux services techniques, la piscine... Des investissements reportés sine die: construction des halles, extension du restaurant scolaire, agrandissement de la Maison de Garéoult, classe à l'école maternelle… Un PLU voté en octobre 2023 et immédiatement mis en révision laissant la zone des Cros sous la menace d'une urbanisation. La création d'un comité des fêtes, d'une médiathèque jamais envisagée.
Voici un bilan qui aurait pu être tout autre. Il est encore possible de redynamiser notre commune et lui donner un nouvel élan. Ensemble agissons. *Anne DUPIN, Conseillère Municipale et François HANNEQUART, Conseiller Municipal - «Construire le devenir, Améliorer l'avenir»; Isabelle BREMOND, Conseillère Municipale.*

Anne DUPIN

François HANNEQUART

Isabelle BREMOND

Texte non communiqué

Claudette ROMAN, Conseillère Municipale

J'avais pourtant alerté dès 2017 : La SAUR, le PLU, les constructions de partout, les finances difficiles malgré l'augmentation des impôts, la petite mort du Village. Rien n'est inéluctable. Rejoignez-nous pour qu'ensemble nous fassions revivre Garéoult. . *Jérôme TESSON, Conseiller Municipal - «En avant* Garéoult»

Texte non communiqué

Jean-Michel BONNIN Conseiller Municipal

RENTRÉE SCOLAIRE - SEPTEMBRE 2025

ATTENTION AUX DATES D'INSCRIPTION

Restauration scolaire et accueil périscolaire pour les plus jeunes, transports scolaires pour les plus âgés...
L'année scolaire n'est pas encore terminée mais il faut déjà penser à inscrire les enfants pour qu'ils puissent bénéficier de ces services dès la rentrée de septembre, et ce, même s'ils ont déjà été inscrits en 2024/2025. Si elle peut paraître contraignante, cette organisation est nécessaire pour organiser au mieux les accueils des enfants en prévoyant le personnel et les équipements nécessaires.

RESTAURATION SCOLAIRE / Inscription avant le 27 juin 2025

Votre enfant est inscrit à l'École Maternelle ou à l'École Élémentaire et fréquentera le restaurant scolaire de manière permanente ou occasionnelle à la prochaine rentrée scolaire.
Qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une première demande, vous devez impérativement retourner le dossier d'inscription pour l'année 2025/2026 avant le vendredi 27 juin.
Renseignements au 04 94 72 87 06 ou via le portail Famille en cas de réinscription.

PÉRISCOLAIRE du matin et du soir et ACCUEIL DE LOISIRS du mercredi et des vacances scolaires / Inscription avant le 31 juillet 2025

La gestion de l'Accueil de Loisirs de Garéoult a été confiée à Odel Var. C'est donc auprès des animateurs qu'il faut retirer le dossier d'inscription pour 2025/2026 et ce, même si votre enfant va fréquenter la structure de manière occasionnelle. Dossier d'inscription également disponible sur www.gareoult.fr.
Renseignements : Yoann Jaussaud, Directeur - 06 20 38 39 55 - al.gareoult@odelvar.com

TRANSPORTS SCOLAIRES /

MOUV'ENBUS / Inscription avant le 31 juillet 2025
Ce réseau de transport proposé par l'Agglomération Provence Verte concerne les élèves scolarisés dans un établissement (école, collège, lycée) situé en Provence Verte.
1ère demande et renouvellement en ligne via le site www.mouvenbus.fr
PASS ZOU! Études - Inscription à partir du 1er juillet 2025
Ce Pass s'adresse aux élèves de 3 à 25 ans scolarisés dans un établissement situé en Région PACA, en dehors du périmètre de la Provence Verte.
1ère demande et renouvellement en ligne via le site https://zou.maregionsud.fr/decouvrez-le-pass-zou-etudes

RENSEIGNEMENTS :
Service Famille/Affaires scolaires : 04 94 72 87 06 / famille@gareoult.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

DES RÉFÉRENTS QUARTIERS À VOTRE DISPOSITION

Étendu à tous les quartiers de la Ville, le dispositif Participation Citoyenne s'appuie sur 23 référents quartiers, tous bénévoles. Avec pour objectif de veiller à la tranquillité de tous, ils sont à la disposition et à l'écoute de leurs voisins.

Si vous n'avez pas encore été contacté par le référent Participation Citoyenne de votre quartier et souhaitez le rencontrer, contactez le service Cohésion Sociale de la Mairie au 04 94 77 54 92.

LOISIRS

LE BIKE PARK DE NOUVEAU OUVERT

Lieu de détente pour toute la famille, le Bike Park situé boulevard de la Libération est de nouveau ouvert au public.
Désormais géré par l'UFOLEP, cet espace boisé de 4 000 m² permet la pratique ludique et sportive du VTT grâce à des parcours et modules adaptés à tous les niveaux.
Il accueille également les groupes et propose régulièrement des journées à thème.
L'École de VTT devrait quant à elle reprendre en septembre 2025.
Renseignements : BIKE PARK : 06 51 56 80 20 / mail : bikeparkgareoult@ufolep83.org et via la page Facebook du site : @BikeParkGaréoult

DES VÉLOS À LA LOCATION

Les amateurs de belles balades peuvent désormais **LOUER DES VÉLOS** à Garéoult et/ou profiter de balades avec guide grâce à l'ouverture récente de deux nouveaux loueurs :
BIKE ADVENTURE (vélos électriques, VTT, VTC et balades guidées) : 06 87 23 71 15 - https://cyclesthaon.com/bike-adventure/
VAR BIKE (Vélos électriques, e-trottinettes et balades dégustations avec guide) : 07 44 83 48 09 / www.varbike.com